



# Jean-Moulin Henri-Wallon

## Compte rendu de la permanence du 12 février 2020

### Participants :

**Président** : M. Nacer KHAMLA

**Adjoint aux Conseils de quartier** : M. Abdelhak FADLY

**Correspondant territoire** : Mme Vanessa LEMAZURIER

**Nombre d'habitants** : 10

**Délégués** : 3

AJADDIG Hakima  
 BAUCHET Arnaud

CHIGNIER Simone  
 DIARRA Bakary

HERNANDEZ Maria  
 LABROSSE Louis

### Retour sur les questions de la dernière permanence

#### SÉCURITÉ

- Squat en voiture avenue Marcel Cachin :

Des habitants signalent une voiture derrière la maison de la Métropole comme servant de squats pour quelques personnes. Il faudrait que la police se rende sur place.

Réponse de la Direction Unique Prévention et Sécurité : un passage sera fait par la police municipale pour vérification.

#### COMMERCES

- Centre commercial Pyramide :

Le président de l'association des commerçants de Pyramide est interpellé sur l'état du site et le manque de propreté dont les habitants se plaignent régulièrement. Des personnes disent ne plus vouloir passer à côté tellement c'est sale.

Réponse du service environnement : Le Président de l'association des commerçants doit savoir que la propreté de l'arrière du centre commercial et les devantures des commerces sont de la compétence des commerçants eux-mêmes. Sans action de leur part, ils peuvent déléguer l'entretien à leur régie (FONCIA). Pour le parking au-devant du centre, la propreté est assurée par La Métropole de Lyon ; en cas de défaillance, et pour gagner en réactivité, les commerçants peuvent contacter la Métropole au 04.78.63.40.00 (GRECO). La Ville peut servir d'intermédiaire au besoin. La Ville indique qu'une rencontre a eu lieu le 4 décembre dernier avec tous les commerçants et plusieurs services de la Ville, spécialement pour un rappel aux règles de propreté, ceci, complété par un affichage rappelant les règles et les amendes encourues. Un bon accueil avait été réservé par les commerçants, mais ce sont les usagers qui ne respectent pas les consignes.

Des habitants se demandent s'il est autorisé d'installer un bar sous une tente en plastique.

Réponse de la Direction Unique Prévention Sécurité : ce type de commerce est très réglementé. Il fait l'objet de déclaration et autorisation à la fois préfectorale et communale. Mais plus d'information serait bienvenue. Pour vérification auprès des services compétents il faut se rapprocher de la Police Nationale.

## SÉCURITÉ

- Voitures mal stationnées :

Les habitants évoquent la présence de voitures mal stationnées qui empêchent la circulation dans certaines zones du quartier et cela a des répercussions sur la collecte des ordures ménagères dans le secteur des Martyrs de la résistance et Vladimir Komarov.

Réponse de la Direction Unique Prévention et Sécurité : ce problème de véhicules en stationnement abusif est aussi celui des bailleurs et régies qui doivent les signaler pour une intervention. Quant aux véhicules mal stationnés : il convient de savoir s'ils sont sur la voie publique ou privée. S'ils sont gênants pour la collecte il faut appeler la police au moment où se produisent les faits. Cependant, un passage de la police municipale sur secteur sera effectué.

## ENVIRONNEMENT-PROPRETE

- Conteneurs de déchets ménagers rues des Martyrs de la Résistance et Komarov

Des habitants demandent l'installation de conteneurs de déchets ménagers supplémentaires dans le secteur des Martyrs de la résistance et Vladimir Komarov.

Réponse du service environnement : il est nécessaire de préciser la demande. Si des locataires manquent de conteneurs ils doivent se rapprocher de leurs bailleurs, s'il s'agit de particuliers ils peuvent contacter la métropole via Toodego.com ou 04 78 63 40 00 afin de valider leur volume autorisé.

- Dépôts de déchets devant la déchetterie :

Plusieurs personnes déposent des encombrants de toutes sortes devant l'entrée de la déchetterie qui est fermée pour travaux. Les délégués demandent quelles interventions peuvent être faites et qu'une communication soit mise en place pour dissuader ces faits. Il faudrait aussi communiquer sur les solutions alternatives à cette déchetterie car d'autres sont ouvertes dans les environs. Les déchets ne sont pas ramassés au fur et à mesure et c'est problématique. Voir avec la Métropole pour que le ramassage soit effectué régulièrement. Le président demande également s'il y a une caméra pour que des contrevenants soient identifiés.

Réponse du service environnement : Le service nettoyage de la Métropole de Lyon intervient déjà 2 fois par semaine pour évacuer tous les encombrants déposés devant les barrières de travaux de la déchetterie (mardi et vendredi) et des opérations plus conséquentes sont organisées le week-end. Les dépôts sont continus. La ville installe régulièrement des affiches rappelant la présence de la déchetterie temporaire à 200m et les horaires d'ouverture ainsi que le report vers les autres déchetteries de la Métropole. Le service environnement a sollicité à plusieurs reprises la Direction Unique Prévention et Sécurité pour la mise en place ponctuelle d'un appareil photo qui permettrait de verbaliser les contrevenants véhiculés. La caméra de vidéosurveillance existante n'étant pas utilisable pour cela.

Réponse de la Direction Urbaine Prévention Sécurité : pour compléter ce sujet, la Police Municipale est intervenue à 6 reprises et a effectué 4 verbalisations et 2 rappels. Elle intervient à chaque fois qu'elle est sollicitée par le Centre de Supervision Urbain et qu'elle peut ainsi agir en temps réel.

## COMPTE RENDU DE LA PERMANENCE

### COMMERCES

Point sur la situation du centre commercial : la Ville s'attache à faire le lien entre les différentes parties prenantes et à rappeler à chacun ses responsabilités. Actuellement, la suite de l'expertise est attendue, il n'est pas possible d'ordonner des travaux tant que cette étape n'est pas achevée.

### VISITE DU QUARTIER 7 février 2020

Le président du conseil de quartier évoque une visite du quartier qui a eu lieu le 7 février en présence de techniciens de la Ville et notamment du service environnement et du grand projet de Ville et des bailleurs. Un point a été fait avec la Sacoviv et Alliade sur différents sujets. La question de la difficulté du stationnement

anarchique qui rend parfois difficile le passage du camion de la collecte des ordures ménagères a été évoquée. La résidentialisation envisagée par la Sacoviv pourra être une solution à ce problème.

## **SÉCURITÉ**

Un riverain demande la pose d'une caméra sur le centre commercial à l'angle du tabac qui lui semble être un point particulièrement sensible aux incendies

La Ville va procéder à une vérification de la domanialité car il s'agit à priori d'un espace privé.

## **VOIRIE**

Une habitante évoque des difficultés de stationnement dans le secteur.

La Ville évoque le dimensionnement de la rue des Martyrs de la résistance qui permettrait éventuellement de créer du stationnement. Ces aménagements pourraient permettre de réduire la vitesse des véhicules en créant des sortes de chicanes. Cela n'est qu'une hypothèse à soumettre à la discussion.

La Ville rappelle qu'aujourd'hui il serait impossible et anachronique de construire des immenses parkings tels qu'on les envisageait dans les années 70-80.

Une habitante indique qu'il serait souhaitable d'avoir une réflexion globale sur la manière dont on se déplace aujourd'hui. Un travail et une mobilisation sont à organiser sur la question de l'amélioration de l'offre en transports en commun et le développement d'autres modes actifs de déplacement comme la marche et le vélo.

Aussi, la création d'une navette les jours de marché réduirait peut-être le nombre de véhicules dans les rues du secteur.

Une riveraine souhaite alerter la Ville sur la vitesse excessive avenue Marcel Cachin et en particulier aux abords du groupe scolaire Henri Wallon.

Elle demande aussi la vérification du fonctionnement du feu rouge avant l'école qui ne fonctionnerait pas bien.

La dame demande que des contrôles de vitesse soient réalisés et que la pose de ralentisseurs soit étudiée.

La Ville rappelle régulièrement que si de nombreux aménagements de voirie, qui plus est coûteux sont demandés, c'est souvent à cause de quelques personnes qui ne respectent pas le code de la route.

De nombreux projets visant à améliorer la sécurité routière sont proposés par les conseils de quartier et des arbitrages sont faits. De plus, la Métropole reçoit des demandes d'aménagement de la part des 59 communes qui la composent.

Cette année, la Ville a obtenu de la Métropole la réalisation de seulement 2 projets de voirie de grande envergure à savoir boulevard Ambroise Croizat et boulevard Lénine.

## **NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE**

Une habitante de l'avenue Marcel Cachin évoque l'avancée du projet de renouvellement urbain au niveau de sa résidence en particulier du point de vue de sa résidentialisation future. Elle juge positif le changement à venir qui permettra justement de clarifier la question du stationnement en le réservant aux personnes de la copropriété. Le projet évoqué sera prochainement présenté en assemblée générale et prévoit aussi la cession d'une partie d'un terrain pour la création de la voirie future et la création de quelques places de stationnement sur l'avenue Marcel Cachin.

## **VIE DU QUARTIER**

Des jeunes étudiants qui habitent le quartier de Pyramide évoquent la création en janvier dernier de leur association « la Pyramide du succès ». Il s'agit pour eux de déployer un certain nombre d'initiatives comme le coaching, le parrainage, l'aide aux devoirs, la préparation aux examens comme le baccalauréat pour encourager les jeunes des quartiers dans la poursuite de leurs études et lutter contre le décrochage scolaire.

Les étudiants évoquent leur souhait à plus long terme de trouver des locaux pour développer encore les activités de l'association. Ils sont actuellement hébergés dans les locaux provisoires de la médiathèque.

La Ville évoque la réflexion sur l'équipement public mutualisé dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine.

Des étudiantes en école d'architecture présentes à la permanence conseillent aux bénévoles de se tourner vers différentes ressources comme le mécénat privé qui peuvent être sensibles à ce projet et une habitante indique que les associations de retraités ou régies de quartier pourraient être de bons relais.